

ÉCHANGES

«D'où elle ainsi ni d'homme»:

Louis Napoléon, roi de la République batave

En 1795, la République des Provinces-Unies, autrefois si prospère, prit congé de l'Ancien Régime. Le stadhouder Guillaume V d'Orange partit en exil pour l'Angleterre. Sous l'influence des idées de la Révolution française, les Patriotes francophiles rompirent avec l'oligarchie des familles d'Orange et des Régents. Une république plus démocratique, disposant d'une constitution propre, fut instaurée: la «République batave». A peu près à la même époque, Napoléon Bonaparte préparait en France sa politique de pays satellites de la France, peuplant de membres de son clan familial des sortes de satrapies.

C'est dans ce cadre que, le 22 janvier 1806, l'Empereur Napoléon fit de son plus jeune frère, Louis, âgé de 28 ans, le roi de Hollande. Comme la République batave avait le choix entre l'annexion par la France et l'acceptation d'un monarque imposé, elle choisit la seconde issue.

Quoique née d'un dessein démocratique, la République batave était cependant loin de constituer une unité, les provinces restant attachées à leur autonomie régionale. La riche province de Hollande dominait les autres. Louis voulut réaliser d'emblée cette unification des provinces. Afin de gagner la confiance de tous, Louis a voulu être un Hollandais parmi les Hollandais (il alla même jusqu'à fumer une longue pipe de Gouda: mal lui en prit à plusieurs reprises!).

Chose remarquable, produit du Siècle des lumières, il s'est tout de suite mis au travail en professionnel. Il donna par exemple à ses conseillers – pour la plupart personnalités de la République batave – dix jours pour lui fournir leurs rapports; le 7 août 1806, le royaume était doté d'une constitution. Un des articles spécifiait «La langue hollandaise sera utilisée pour la rédaction des textes de loi, de manière exclusive et sans aucune exception». Dans le même temps, il demanda à recevoir des cours de néerlandais,



Pierre Cartellier, buste de Louis Napoléon, plâtre, 1806, «Rijksmuseum», Amsterdam.

qui lui furent dispensés par deux personnalités littéraires: David van Lennep et le poète Willem Bilderdijk (qui rédigea pour lui une grammaire du néerlandais). «Ma crainte est toujours que l'on néglige le Hollandois», remarqua un jour Louis, à l'adresse de ces Néerlandais qui, soucieux de briller par leur connaissance des langues étrangères (déjà!), voulaient «converser» en français avec lui. Son amour pour le néerlandais était tel qu'il essaya «de classer par ordre alphabétique tous ces mots hybrides à la mode qui ne semblent pas nécessaires, et de les remplacer par des mots néerlandais usuels».

Au bout d'un an, il ne signait plus les lois et autres textes «Louis» mais «Lodewijk». On peut même affirmer que *Septentrion* a eu un antécédent. En effet, la presse française d'alors étant en majeure partie hostile à son royaume, il prit l'initiative d'un bulletin de langue française, *Le vrai Hollandais*, rédigé par Bilderdijk.

L'option politique de Louis était d'amener les provinces distinctes à l'unité ; pour cela, il parcourut son royaume du nord de la Frise au sud du Brabant. Pour favoriser l'existence d'une conscience nationale (et non provinciale), il propagea la notoriété de figures d'envergure nationale comme Érasme ou De Ruyter, héros de la mer ; il fit acquérir des œuvres de peintres célèbres du XVII^e siècle comme Rembrandt et Frans Hals. En outre, il créa un ordre

de chevalerie national dont la devise était: *Doe wel en zie niet om* (Fais ce que dois, advienne que pourra), ce qu'on transcrivit phonétiquement pour lui en «D'ou elle ainsi ni d'homme».

Afin de promouvoir cette unité, il introduisit le Code civil français, enrichi de droit coutumier néerlandais, ainsi que le Code pénal, en éliminant toutefois la peine capitale et le bannissement.

C'est dans cette recherche du développement d'une conscience nationale néerlandaise que s'inscrit une autre initiative de Louis: la création d'un Musée national. Pour ce faire, il mit des salles situées au dernier étage de son palais d'Amsterdam à disposition. Le catalogue comprenait 583 objets, depuis un Rembrandt jusqu'à la canne de l'illustre amiral Tromp. Tout ceci constituant la carte de visite de l'identité néerlandaise. L'entrée était gratuite pour les jeunes artistes.

Louis jetait là les bases de la collection du *Rijksmuseum* (devenu fameux depuis). Durant les quatre années de son règne, Louis organisa également l'Académie des sciences et la Bibliothèque royale (7 000 ouvrages à l'ouverture, 45 000 au moment de son abdication). Il accorda



Carel Lodewijk Hansen et Jacob Smies, Le «Rapenburg» à Leyde trois jours après l'explosion du vaisseau à poudre, 1807. A gauche, Louis Napoléon contemple les ruines.

aussi son attention au *Waterstaat* (ministère des Eaux), si caractéristique de la Hollande ; il lança les projets de travaux d'assèchement du lac de Haarlem (à l'emplacement de l'aéroport actuel de *Schiphol*) et du *Bijlmermeer* (maintenant ville satellite d'Amsterdam). De plus, les catholiques, les luthériens, les mennonites furent «tolérés» à côté de l'Église calviniste officielle.

Quelques édifices confisqués par les calvinistes furent remis à la disposition du culte catholique romain (à Leyde une église a été rebaptisée et consacrée à saint Louis!). L'Église catholique locale était dirigée depuis Rome comme une mission ; Louis jeta les bases du rétablissement d'une hiérarchie ecclésiastique propre. On a conservé le missel du roi, dans lequel est resté collé le «*Domine salvum fac regem nostrum*», qui était dit le dimanche après la grand-messe dans toutes les églises catholiques. (Après l'annexion en 1810, le clergé refusa d'entonner la prière parallèle «*imperatorem*» !). Dans le but de promouvoir leur formation scientifique, il conçut le projet d'un institut pour les prêtres et les pasteurs, rattaché à une université.

Louis voulait pour les juifs, nombreux (à

Amsterdam), une liberté qui ne fût pas que de papier et il encouragea une participation des Néerlandais juifs à l'administration du pays. Autant de raisons pour les communautés néerlandaises catholique (35%) et juive, d'avoir de l'estime pour le roi Louis.

Lors de catastrophes ou d'inondations, Louis était sur la brèche et proposait son aide, comme ce fut le cas par exemple à Leyde, le 12 janvier 1807, lors de l'explosion d'un navire chargé de 40 tonnes de poudre.

A Paris, cette popularité exaspérait l'Empereur, d'autant plus qu'il avait exigé de son frère que des mesures soient prises dans le cadre de son Blocus continental destiné, dans le cadre de sa politique européenne, à isoler l'Angleterre. Avec leur littoral étendu et plat, les Hollandais sabotaient ces dispositions de la France et Louis fermait les yeux.

«Un roi ordonne et ne demande rien à personne», fut la réaction de l'Empereur. Il regretta de plus en plus d'avoir placé là son frère préféré. Mais Louis refusait d'être le «chef de succursale» de son frère. Le 4 décembre 1809, il refusa la couronne d'Espagne qui lui était offerte.

Autant Louis se sentait heureux aux Pays-Bas, autant son épouse Hortense de Beauharnais (fille adoptive de l'Empereur!) y était malheureuse. Sur les quatre années que dura le règne, elle en passa trois et demi en France. Elle détestait par exemple la mauvaise odeur des canaux d'Amsterdam; elle n'avait pas de vie de famille, car Louis avait, par exemple, fait murer l'accès entre leurs appartements respectifs !

Les satisfactions de Louis aux Pays-Bas n'eurent d'égal que le tragique de son abdication. On doit conserver aux archives de Paris, une lettre de l'Empereur, jamais envoyée, dans laquelle il écrivait (en substance) à son frère: «Je remercie le ciel d'avoir réussi sans toi, ton ingratitude à mon égard est blessante. Tu es le seul en Hollande à ne pas savoir que les communications avec l'Angleterre sont aussi libres qu'en temps de paix ! Es-tu un allié de la

France ou de l'Angleterre?» Et ailleurs: «Je regrette de t'avoir un jour placé sur le trône de Hollande. «Tu as profité de l'autorité de mon nom pour prêter main-forte à nos ennemis et faire tout le mal possible au Blocus».

Kees Middelhoff
(Tr. M. Harmignies)

Une exposition consacrée à la vie de Louis Napoléon et à son séjour aux Pays-Bas est présentée au *Rijksmuseum* d'Amsterdam jusqu'au 25 juin 2000.

ÉCONOMIE

L'accélération de la croissance économique aux Pays-Bas

Selon les prévisions du *Centraal Planbureau* (Bureau central du Plan), la croissance économique des Pays-Bas devrait atteindre 4% en 2000. Ce taux dépasse de loin les estimations faites début 2000. Le budget 2000, soumis par le gouvernement au Parlement en septembre 1999, était basé sur une croissance de 2,5% du PIB (Produit intérieur brut). En décembre 1999, on rectifia le tir en tablant sur une hausse de 3,25%. Il s'est avéré depuis qu'il s'agissait là encore d'une sous-estimation.

La forte croissance de l'économie néerlandaise est due, en grande partie, à la politique de modération salariale, inlassablement poursuivie depuis de longues années. Celle-ci a généré des créations d'emplois plus nombreuses que dans la plupart des autres pays membres de l'Union européenne. Le taux de chômage qui, actuellement, s'élève à 3,75% de la population active, est, à une exception près, le plus bas de l'Union. Seul le grand-duché de Luxembourg se montre plus performant encore dans ce domaine. Il n'empêche que, jusqu'à ces derniers temps, le produit intérieur brut par habitant était moins élevé aux Pays-Bas que dans les pays voisins. Ce phénomène s'explique par le nombre relativement important des inactifs: les préretraités et les personnes en incapacité de travail. Ces dernières sont particulièrement nombreuses parmi les plus de cinquante-cinq ans. En fait, il s'agit là d'une dérive imputable à des entreprises qui, contraintes de réduire leurs